



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 05 / 02 / 2026 à 18:33

Date de publication : mardi 2 décembre 2025 à 02:23

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 01/12/2025, il a été constitué une SASU dénommée :

LUC MAYAUX-CONSEIL

Siège social : 1 rue de la Galoche 69290 CRAPONNE
Capital : 1000 € **Objet social** : Réalisation d'études, d'analyses, de consultations juridiques ou de prestations écrites ou verbales, mission d'arbitrage, de médiation ou de conciliation auprès de toutes personnes physiques ou morales, mission de conseil et d'assistance, organisation et participation à des formations, conférences **Président** : M MAYAUX Luc demeurant 1 rue de la Galoche 69290 CRAPONNE élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers, à un associé, à quelque titre que ce soit, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés présents ou représentés. L'agrément est précédé d'un droit de préemption. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/99e6f599-2978-43f2-9c4e-d62f0918e424-form-instance>